

Nous entamons la dernière année du quinquennat, quinquennat placé sous le signe de la « priorité au primaire » et de la loi de Refondation qui en a découlé. Si les discours ont foisonné au cours de ces années, les applications pratiques des mesures énoncées tardent à parvenir jusqu'en Creuse.

La modification des rythmes scolaires, mesure-phare de la Refondation, s'est mise en place à marche forcée, sans concertation aucune dans la plupart des cas avec la communauté éducative. Les horaires scolaires ont rapidement disparu des discussions pour faire face aux problèmes budgétaires engendrés par la mise en place, non obligatoire, du périscolaire. Des modifications ont lieu tous les ans dans les horaires, le plus souvent à la demande des mairies, pour adapter le scolaire aux nécessités du périscolaire. Des modifications nous ont d'ailleurs encore été envoyées en documents de préparation de ce comité technique qui aura à émettre un avis alors même que ces modifications sont déjà mises en place dans les écoles et que certaines ont reçu une réponse positive en mai 2016, en dehors de tout cadre réglementaire. La FSU demande à ce que les modifications d'horaires aient dorénavant lieu avant la sortie des classes afin de permettre à tous, personnels, parents et élèves de préparer la rentrée de façon sereine. La FSU continue par ailleurs à demander un bilan qualitatif de cette réforme.

Deux autres mesures importantes sont inscrites dans la loi de Refondation : le « plus de maîtres que de classes » et la première scolarisation. A la carte scolaire dernière le département de la Creuse a vu le retour du seul poste de « plus de maîtres que de classes », quatre ans après la loi de Refondation. Ce poste a été déployé sur un territoire donné encore une fois sans concertation avec les personnels ou leurs représentants. Quant à la première scolarisation dans le département, aucun poste n'y est dédié alors même que le taux de scolarisation des 2 ans chute d'année en année, notamment par le manque de moyens dédiés aux classes maternelles qui engendrent des classes surchargées dès le début d'année. Ces situations ne peuvent perdurer, certaines sont dangereuses. Il n'est dans ce contexte pas non plus acceptable que trois dérogations pour une première scolarisation à l'école du Monteil au Vicomte ne soient pas acceptées et que les moyens pour les accueillir ne soient pas mis en place.

Enfin les dernières cartes scolaires ont été « perturbées » par l'apparition du protocole d'accord pour un schéma triennal d'évolution de l'offre scolaire. Ce protocole, déjà signé dans l'opacité et visant ouvertement à regrouper les écoles creusoises comme indiqué dans ses critères d'évaluation, arrive à son terme cette année sans que les personnels, leurs représentants et les parents d'élèves aient été conviés à une quelconque réunion d'information ou de réflexion autour de la question. La FSU demande encore une fois que toute la communauté éducative soit informée à propos de ce protocole et qu'elle soit consultée avant toute décision qui pourrait en découler.

Il est grand temps de donner les moyens qui correspondent aux ambitions affichées. Les personnels comme l'ensemble de la communauté éducative sont las des annonces sans lendemain. Nous vous demandons aujourd'hui d'assurer les missions de l'école et de permettre aux personnels et aux élèves d'évoluer dans un climat serein et de confiance avec les moyens nécessaires.

1- Modifications des horaires pour l'année scolaire 2016/2017

Des changements d'horaires nous sont fournis pour les écoles de Bourganeuf (Nadaud et Curie), Parsac, Roches et Ste Feyre maternelle. Un document est fourni en séance pour l'école d'Ajain. Dans toutes ces écoles les nouveaux horaires s'appliquent, dès la rentrée, donc avant la validation officielle ! La FSU, comme dans sa déclaration préalable demande à ce que les modifications d'horaires aient lieu avant la sortie.

La FSU demande si les justifications de ces changements peuvent être expliqués.

L'IEP de Guéret 1 explique que c'est un problème de répartition de classes et d'accueil dans les temps périscolaires qui a engendré ces modifications à l'école de Parsac.

L'IEP de Guéret 2 indique que les communautés éducatives des écoles concernées de sa circonscription étaient en accord et que la décision était prise depuis juin dernier mais qu'il fallait que ça passe dans les instances pour être officiel. La demande tardive d'Ajain résulte de la méconnaissance des textes et de la procédure par les élus de la commune.

2- Carte scolaire : ajustements de rentrée

La FSU 23 est intervenue sur les situations suivantes (situations déjà dénoncées lors des précédents CT) :

- La Courtine maternelle : les effectifs de la maternelle sont de 41 élèves pour une seule classe !
2 élèves supplémentaires sont attendus en janvier 2017.
- Naillat : 69 pour 3 classes (dont 1 classe maternelle à 30 !).
- Marsac : 72 élèves pour 3 classes, dont 2 classes de maternelle à 26.
- Faux la Montagne : 45 élèves pour 2 classes, 4 élèves supplémentaires en janvier 2017.
- Monteil au Vicomte : 18 élèves dans la classe unique, mais l'IA a refusé 3 dérogations pour scolariser des enfants de moins de 4 ans.
- Gouzon élémentaire : 122 élèves pour 5 classes dont une classe de CP à 27

L'IEP de Guéret 1 indique les effectifs constatés à Gouzon, Naillat et Marsac. Les effectifs sont identiques à ceux remontés par les personnels.

L'IEP d'Aubusson indique qu'il a proposé une autre répartition à La Courtine. Deux classes de maternelle à 19 et 21 ont été créées grâce à un moyen supplémentaire dès la rentrée. Il précise qu'une autre solution aurait pu être

proposée notamment par la fusion des écoles et qu'il rencontrera à nouveau le maire dans cette optique. En ce qui concerne Faux la Montagne, l'IEN a constaté 42 élèves hier. Au Monteil, 16 élèves étaient présents, deux inscrits absents et 3 dérogations refusées pour l'instant.

L'IA relève les situations de 2 autres écoles, Sannat et Chéniers qui ont connu de fortes baisses d'effectifs lors de la période estivale.

Les IEN ont fait remonter trois situations supplémentaires qui bénéficieront d'un renfort : St Vaury maternelle (76 élèves), St Fiel (100 élèves dont 28 maternelle) et St Victor (69 élèves).

L'IA informe de la création sur un moyen provisoire d'une ULIS-école à l'école élémentaire de St-Vaury qui aurait 8 élèves dès le début d'année. Actuellement les élèves sont accueillis dans leurs classes de référence de l'école.

Les représentants du personnel posent la question de la répartition des élèves dans les classes et de l'imposition par la hiérarchie d'une autre répartition à quelques jours de la sortie sans aucun appui réglementaire.

L'IEN de Guéret 1 précise qu'elle a demandé une continuité des niveaux et que la répartition, décidée en conseil des maîtres, doit être validée par l'IEN.

La FSU demande sur quoi est basé le postulat d'un apprentissage plus facile dans une classe en continuité de niveaux.

Aucune réponse claire n'est apportée.

Des brigades ont été envoyées dès la rentrée dans certaines écoles qui en avaient besoin (Faux et la Courtine). Ces situations étaient connues depuis l'an dernier et la FSU avait demandé des ouvertures dans ces écoles dès le CT du mois de mars, afin que les écoles et les équipes puissent préparer sereinement la rentrée. La FSU avait même insisté pour que ces situations connues aient une solution dès le mois de juin afin que les équipes puissent s'organiser et informer les parents. Ca n'a pas été le cas, tout comme à la rentrée dernière, où les chiffres avancés par la FSU étaient systématiquement minorés ou même déniés ! Il a fallu attendre les comptages de rentrée pour faire les ajustements nécessaires, dans la plus grande urgence, ce qui aurait pu être évité...

Même scénario cette année : les écoles n'ont pas pu s'organiser, les collègues n'ont pas pu anticiper, l'urgence était de mise... difficile de commencer l'année scolaire avec moins de sérénité !

L'IA propose :

- un moyen provisoire à la Courtine
- un moyen provisoire à Faux la Montagne
- un moyen provisoire à Saint-Vaury élémentaire pour l'ouverture d'une ULIS-école

Elle propose aussi des « aides » sans qu'elle puisse préciser l'organisation et la quotité dans les écoles de Gouzou élémentaire, Naillat, le Monteil, Marsac, Saint-Vaury maternelle, Saint Fiel et Saint-Victor.

La FSU annonce qu'elle votera favorablement si l'IA précise ses engagements sur les aides (quotités, organisation, engagement de mettre des moyens en priorité sur les matinées pour les maternelles).

La SG précise que tous les rompus de temps partiels, les sous-services de TRS ou de BM seront mobilisés sur ces 7 situations, sans pouvoir indiquer quelle quotité ou quelle organisation sera proposée. L'IA précise que « chaque situation sera observée avec bienveillance ».

2 votes sont alors soumis aux représentants des personnels :

- **Sur les moyens provisoires à St Vaury (ULIS), La Courtine et Faux la Montagne.**

Vote : Pour : unanimité

- **Appui aux écoles**

Vote : Abstentions 8 (FSU), Pour 2 (UNSA)

La FSU s'abstient car les solutions proposées manquent de clarté et de précisions et s'appuient sur une analyse en fonction des moyens et non des besoins. Les précédents de l'année dernière où dans la même situation les engagements n'avaient pas été tenus ne permettent pas à la FSU de faire un « chèque en blanc » à l'administration.

La FSU demande que les dérogations demandées à l'école du Monteil au Vicomte soient accordées, au regard du renfort accordé et de la priorité à la première scolarisation. La FSU considère qu'il n'est pas acceptable de déplorer la baisse démographique du département et par ailleurs empêcher la scolarisation de jeunes enfants. L'IA-DASEN refuse de répondre et indique qu'elle verra avec le maire de la commune.

Informations diverses

L'IA fait la lecture d'un arrêté de la Préfecture indiquant un élargissement du RPI Magnat-L'Etrange, Saint-Frion à la commune de Malleret.

La FSU demande quelle est la règle concernant les communes sans école intégrant un RPI par conventionnement notamment au niveau du financement.

L'IA renvoie la réponse au Préfet.

Questions diverses déposées par la FSU23 :

Bilan des dépassements d'ORS dans le cadre de la circulaire et pour tous les personnels, notamment dans le cadre de la formation :

- Bilan des dépassements d'ORS dans le cadre de la circulaire : 36 enseignants sont concernés dont 4 TRS. Il reste 33h20 à récupérer en début d'année pour 8 personnes.
- En ce qui concerne les personnels qui partent en formation moins d'une semaine et qui effectuent donc plus de 24 heures dans leur semaine, nous avons une nouvelle fois interrogé l'administration sur les modalités de récupération d'heures les concernant. Aucune réponse ne nous a jamais été fournie... cette fois-ci non plus. L'IA précise même « ce n'est pas tranché » et elle renvoie la recherche de la solution au niveau académique. La responsable de la DIPER indique que pour cette année c'est trop tard une nouvelle fois mais qu'il faut réfléchir pour l'année prochaine.

Bilan des demandes et des interventions RASED :

L'IA décide d'autorité que la question sera traitée ultérieurement dans un prochain CTSD. La FSU rappelle que ce bilan est règlementaire et ne leur a jamais été fourni.

Nomenclature LOLF des supports budgétaires et état des surnombres au 1er septembre 2016 :

L'IA indique qu'elle ne peut fournir ces renseignements car « les données ne sont pas fiabilisées » et ce 2 jours après la rentrée !

Enseignement de l'allemand dans le département :

L'IA indique que c'est une disposition de la réforme du collège qui propose un cycle 3 incluant la 6ème. Un élève qui souhaite faire bilangue (anglais / allemand) doit donc le faire depuis le début du cycle. C'est pourquoi l'IA affirme avoir créé 5 pôles allemand découlant de « projets innovants » à Guéret, Bourgneuf, LA Souterraine... Les élèves suivraient donc un enseignement bilangue sur l'ensemble du cycle 3, soit depuis le CM1. Aucun représentants de l'administration n'a été capable de nous expliquer comment pourrait fonctionner cet enseignement d'une LV supplémentaire : les élèves « bilangue » auraient-ils 25h30 de classe par semaine ? Prendra t-on ce volume horaire sur d'autres enseignements ?

A La Souterraine et à Aubusson, ce sont des enseignants du 1^{er} degré qui sont désignés pour assurer l'enseignement de l'allemand. L'IA est incapable de décliner ces « projets innovants » en terme de moyens, qu'ils soient humains, financiers, matériels ou de concertation avec les collègues du 2nd degré. Päs sûr non plus qu'ils aient compris que l'enseignement sera bilangue dès l'entrée en CM1... A moins que ce soit l'administration qui soit dans le flou... Pour la FSU, il est urgent d'attendre avant de s'organiser dans ces écoles !!!

Bilan des décharges de direction pour les écoles de 1 à 3 classes pour l'année scolaire 2015/2016 et organisation prévue pour l'année 2016/2017 :

La responsable de la DIPER indique que deux journées de décharge n'ont pas pu être assurées sur l'année précédente.

Pour l'année 2016-2017 les journées de décharge ont été incluses dans les services de TRS.

L'IA précise que pour les personnels chargés d'école il sera proposé des journées de décharge supplémentaires en fonction des demandes, validées par les IEN, et des possibilités en terme de brigades sur le département.

Bilan des absences non remplacées pour l'année 2015/2016:

Aucune absence non remplacée jusqu'en février.

Mars : 5,5 journées

Avril : 1 journée

Mai : 25 journées

Juin-Juillet : 87 journées

Frais de déplacement : bilan pour l'année 2015/2016 et état des enveloppes à la rentrée.

La responsable de la DIPER indique qu'il reste quelques ordres de missions non validés de l'année dernière et que les budgets ne sont pas encore abondés pour l'année scolaire 2016-2017.

Elle ne peut apporter aucune précision quant aux dotations pour l'année scolaire 2016-2017...

Formation continue : modalités de remboursement, de suivi et de contrôle des personnels des remboursements.

L'IA indique que cette question ne sera pas traitée aujourd'hui mais sera traitée en Conseil de Formation ultérieurement.

La FSU reprécise la question et indique que cette information n'est pas du ressort du Conseil de Formation.

La représentante de la DIPER indique que les états de frais dans Gaïa sont disponibles pour ses services et que l'information peut être donnée aux personnels qui en font la demande répondant ainsi à la question posée par la FSU...

Pour conclure, l'administration a répondu a priori favorablement aux situations que nous avaient soumises nos collègues. On ne peut que regretter que des situations connues depuis la carte scolaire ne trouvent de réponses que deux jours après la rentrée. Ce n'est satisfaisant ni pour les personnels qui ne peuvent préparer leur classe, ni pour les parents qui n'ont pas connaissance des conditions d'accueil de leurs enfants, ni pour les élus qui ne peuvent anticiper l'organisation et l'aménagement des locaux. Enfin, pour la première fois la rentrée a lieu sans que l'administration soit en capacité d'indiquer les moyens à sa disposition... L'IA était dans l'incapacité de nous indiquer le volume des sous-services des TRS et BM pour mettre en œuvre les aides annoncées dans les écoles ! Rarement une rentrée a eu lieu dans une telle impréparation !

Les représentants de la FSU23 : Julien COLOMBEAU, Fabrice COUEGNAS, Stéphanie DURAND, Alain FAVIERE, Sandrine GORGEON, Stéphane PICOUT, Christophe RUBY, Fanny TISSANDIER